



## DEC173151INSIS

### Décision portant nomination de Monsieur Pascal SOMMER aux fonctions de chargé de mission

#### LA PRÉSIDENTE,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

#### DÉCIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Monsieur Pascal SOMMER, directeur de recherche 1<sup>ère</sup> classe, est nommé chargé de mission auprès de la présidente pour l'Institut des Sciences de l'ingénierie et des systèmes du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la section 28, pharmacologie, bio-ingénierie, imagerie, biotechnologie, du Comité National.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Pascal SOMMER demeure affecté à la UMR7287 – Institut des sciences du mouvement – Etienne-Jules Marey.

##### Article 2

Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, Monsieur Pascal SOMMER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

##### Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Provence et Corse.

##### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Anne Peyroche